

La répartition du parc social dans le Grand Belfort

Géolocalisation des opérations sociales

Programme partenarial, 2017

Partenaires

Grand Belfort, bailleurs sociaux, DDT 90

Support / Format

PDF en format A4

Référént / Contact

Laurence Ducommun / lducommun@autb.fr

Accès

téléchargeable sur www.autb.fr



Pourquoi géolocaliser le parc social

La diffusion des logements sociaux à travers le territoire participe à la mise en œuvre d'une mixité d'habitat et de population. Rendre cette politique plus lisible et croiser cette information avec d'autres éléments géographiques devient de plus en plus nécessaire. Cette intégration dans un système d'information géographique permet de la superposer à d'autres éléments territoriaux, de la cartographier et d'en faire un outil d'aide à la compréhension et à l'analyse des territoires, en vue d'adapter le renouvellement et la diversification de l'offre de logements.

Dans un premier temps, l'ensemble du Répertoire des logements locatifs des bailleurs sociaux (RPLS) a été géoréférencé au bâtiment, en collaboration avec la DDT 90.

Dans un second temps, il s'agira d'élaborer l'outil de connaissance du patrimoine social et de sa composition sociale.

Sources et méthodologie

Ce document dressera une photographie de l'offre de logements sociaux et de son occupation au 1^{er} janvier 2017 et rassemblera les principales informations issues des sources suivantes :

- le nouveau Répertoire des logements locatifs des bailleurs sociaux (RPLS) au 1^{er} janvier 2017, réalisé par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL),
- les enquêtes OPS issues des bailleurs sociaux directement.

Le périmètre d'étude s'étend au département et les données seront détaillées à l'échelle du Grand Belfort, de ses communes, et dans la mesure du possible des Quartiers Politiques de la Ville.

Pourquoi représenter au carreau

Le premier essai consistait à représenter les informations à l'immeuble mais « aucun résultat statistique agrégé ne peut être diffusé publiquement s'il a été produit sur la base d'un échantillon inférieur à 11 logements, sauf s'il porte sur l'ensemble d'une commune. » (source Direction des Affaires Juridiques du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire). Or sur les 14 500 logements sociaux que compte le Territoire de Belfort, seuls 4 430 logements sont issus d'immeubles de plus de 11 logements.

Et représenter ces données selon la maille communale ne serait pas assez détaillé.

L'avantage de représenter les données au carreau, en terme de cartographie, est double :

- s'affranchir de toute limite administrative qui peut être un découpage partiel et faire perdre de l'information avec des zones non homogènes,
- offrir une finesse géographique particulièrement adaptée à l'analyse des données infracommunales.

Aussi, l'année 2017 a été consacrée à la mise en place de la méthodologie pour effectuer la migration des variables du fichier RPLS vers les carreaux déterminés par l'INSEE. Une seconde phase consistera en 2018 à élaborer un Atlas du parc social.

